



N° 95
JUIN
2025

Bulletin Municipal d'information



SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX

📍 1, Place Philippe Pinel

✉️ mairiesaintpaul@wanadoo.fr

saintpaulcapdejoux.fr

☎️ 05 63 70 60 18

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h
et sur rdv de 13h30 à 17h30



Le Mot du Maire.....	3
Etat Civil.....	4
Informations Administratives.....	5-20
Informations Municipales.....	21-29
La Parole aux Associations.....	30-46
Les Pages Jaunes Locales.....	47-51

Toujours soucieux de respecter l'environnement et de réaliser des économies, nous proposons à ceux qui le souhaitent, de recevoir le Bulletin Municipal par e-mail. Il suffit d'en faire la demande auprès de la Mairie et de communiquer votre adresse e-mail. Vous pouvez également retrouver ce bulletin sur le nouveau site internet de la Commune :

www.saintpaulcapdejoux.fr

Le mot du Maire



Nous entrons dans une période souhaitée par la plupart d'entre nous : les vacances ; qu'elles soient scolaires ou fruit d'une activité professionnelle elles sont attendues par beaucoup mais elles ont aussi leur lot d'inconvénients.

En premier lieu la chaleur parfois difficile à supporter notamment chez nos plus anciens. Il faut sortir le moins possible, fermer ses volets aux heures chaudes et surtout boire, boire beaucoup d'eau.

Si autour de vous il y a des voisins âgés que vous pensez en danger n'hésitez pas à nous le communiquer; nous avons un répertoire des personnes fragiles mais il se peut que nous ayons oublié certains d'entre vous ; j'ai d'ores et déjà saisi l'ADMR locale pour que leur vigilance soit accrue, eux qui interviennent pour soulager les difficultés quotidiennes.

Je demanderais aussi aux organisateurs des manifestations estivales de ne pas lésiner sur la fourniture d'eau, de prévoir des endroits ombragés etc...etc....

C'est en prenant soin les uns des autres que nous traverserons ces périodes le plus agréablement possible.

Je vous souhaite de passer un très bel été.

Votre maire,

Laurent VANDENDRIESSCHE



Etat Civil



NAISSANCES

Jeanne PASSELERGUE née le 1er janvier 2025 à Lavour

Dario RONCA JORGE né le 17 mai 2025 à Lavour

Il est possible que la rubrique « naissances » ne soit pas complète. Les naissances d'enfants dont les parents sont domiciliés à Saint-Paul-Cap-de-Joux ne nous sont pas toujours transmises par les Maires du lieu de naissance. De plus, l'accord des parents est indispensable pour cette parution.



MARIAGES

VICENTE Clément et FERNANDEZ Léna le 10 mai 2025 à Saint-Paul-Cap-de-Joux

ESTRADE Patrick et PERILHOU Virginie le 7 juin 2025 à Saint-Paul-Cap-de-Joux

CARAYOL Rohan et GAUTHIER Anaïs le 14 juin 2025 à Saint-Paul-Cap-de-Joux

VAULOT François et ZARATOMBO Regina le 28 juin 2025 à Saint-Paul-Cap-de-Joux



DÉCÈS

GELMAN Véronique - 34 impasse d'en Assalit - 66 ans

Décédée le 23 décembre 2024 à Saint-Paul-cap-de-Joux (Tarn)

CARRÉ Patricia - 8 chemin du Souc - 72 ans

Décédée le 6 février 2025 à Saint-Paul-cap-de-Joux (Tarn)

SCATTOLIN née ANDREU Françoise - 89 ans

Décédée le 15 février 2025 à Lautrec (Tarn)

D'ARGENT Yvonne - 17 Bis Route de Magrin - 66 ans

Décédée le 16 février 2025 à Mazamet (Tarn)

LASSALLE Maguy - 7 Avenue du Relai - 85 ans

Décédée le 5 mars 2025 à Lavour (Tarn)

GUEUDRÉ veuve ORÉAL Renée - 6 Côte du Moulin - 96 ans

Décédée le 25 mars 2025 à Cers (Hérault)

MÉDALE Jacques - 13 Avenue Pierre Fabre - 90 ans

Décédé le 18 avril 2025 à BÉZIERS (Hérault)

CARETTA Pierre - 5 Route de Prades - 82 ans

Décédé le 20 juin 2025 à Lavour (Tarn)

Informations Administratives



DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS



Où ?

18 mairies sont équipées dans le Tarn :

Alban, Albi, Brassac, Carmaux, Castres, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Graulhet, Labruguière, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Puylaurens, Réalmont, Saint-Juéry, Saint-Sulpice, Vabre, Valence d'Albi

(horaires et détails sur www.tarn.gouv.fr)

Pour rappel, Saint-Paul-Cap-de-Joux ne fait pas partie des mairies équipées.

Comment ?

Prenez rendez-vous dans l'une des 18 Mairies équipées.

Afin de simplifier la démarche, avant votre rendez-vous en Mairie, munissez-vous d'un formulaire Cerfa ou faites la pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS :

www.passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne

La pré-demande en ligne ne dispense pas de déposer votre demande en Mairie (présence du demandeur obligatoire quel que soit son âge).

Pour plus d'information et pour connaître les pièces justificatives à fournir, rendez-vous sur : www.service-public.fr



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible **toute l'année**.

Les années de scrutin, l'inscription est possible jusqu'au 6ème vendredi précédant le premier tour (hors situation particulière), à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

L'inscription peut se faire :

- En Mairie en complétant le formulaire papier (fournir pièce d'identité et justificatif de domicile)
- En ligne sur demarches.interieur.gouv.fr rubrique « élections »

Vous pouvez consulter à tout moment votre situation électorale sur www.service-public.fr.

RECENSEMENT CITOYEN

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen

Quand ?

A partir de votre 16ème anniversaire et dans les 3 mois qui suivent.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche reste la même.

Pourquoi ?

- Pour obtenir une **attestation de recensement**. Elle est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Pour être convoqué à la **journée défense et citoyenneté (JDC) ***. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.
- Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.



Où ?

A la mairie de la commune de votre domicile.

Comment ?

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence. Il faut vous présenter à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile



Journée défense et Citoyenneté *

En communiquant une adresse mail à la mairie lors de votre recensement, vous recevrez un message du centre de service national qui vous indiquera la démarche à suivre pour créer votre espace personnel sur **www.majdc.fr** (délai maximum 6 mois).

Vous pourrez ensuite obtenir votre convocation pour la journée défense et citoyenneté.

ESPACE FRANCE SERVICES



PERMANENCES à Saint-Paul-cap-de-joux de 9h à 12h

(sur RDV au 05 63 70 52 67 ou par mail à France-services@cclpa.fr)

Mardi 21 octobre 2025 (Mairie)

Mardi 18 novembre 2025 (Mairie)

Mardi 16 décembre 2025 (Mairie)

Un service pour tous !

- Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives et en ligne
- Permanences des partenaires pour des entretiens individuels (physiques ou en visio)
- Ordinateurs en accès libre
- Mise à disposition de documentations diverses
- Ateliers informatiques pour débutants

Emploi & Formation

Pôle Emploi

- Pour les demandeurs d'emploi (documentation disponible).
- Informations générales par le personnel de France Services

Mission Locale Tarn Sud

- Accueil et suivi personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans
- **Permanence tous les mardis après-midi (sur RDV)**

Cap Emploi

- Accompagnement des travailleurs reconnus handicapés
- **Permanence le 1^{er} mardi du mois (l'après-midi, sur RDV)**

SPRO (Service Public Régional de l'Orientation)

- Documentation sur les métiers, les formations, les certifications...

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn

- Offre de service sur les prestations de service économique et de l'apprentissage

Social, Santé & Solidarité

CAF du Tarn

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne
- **RDV à la demande avec un conseiller MSA**

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assurance Retraite (CARSAT)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assistantes Sociales du Département

- Sur RDV, le 3^{ème} jeudi matin du mois
- Contact : 05 63 37 68 10 (Maison du Département - Puylaurens)

Croix Rouge (Autabus)

- Accueil, écoute et aide alimentaire
- **Présence 3^{ème} Vendredi (après-midi) du mois (parking CCLPA)**

SPSTT

- Assure les visites périodiques des travailleurs du territoire

Citoyenneté

Préfecture du Tarn

- Accompagnement pour vos démarches en ligne concernant les cartes grises, permis de conduire et pièces d'identité
- **RDV à la demande**

DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)

- Accompagnement sur vos démarches en ligne (impôts, création de compte...)

La Poste

- Accompagnement sur l'utilisation des services en ligne et aide à la création d'une adresse e-mail.

Famille, Enfance & Jeunesse

ACEPP 81 / REAPP 81

- Temps d'échanges, rencontres, construction de projets autour de la parentalité

PMI (Protection Maternelle et Infantile)

- Ateliers gratuits pour les Parents et les Enfants en lien avec le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles), organisés toute l'année
- **Permanences pour les Assistantes Maternelles sur RDV**

Justice

Les Conciliateurs de Justice

- Aide au règlement de litiges à l'amiable entre personnes (voisins, locataires...)
- **Permanences : les lundis après-midi (uniquement sur RDV)**

CDAD du Tarn

- Informations et accompagnement dans vos démarches juridiques et administratives
- **Permanences « Visio » : Uniquement sur RDV**

Environnement

IDRR (Institut de Développement des Ressources Renouvelables)

- Accompagnement et informations sur l'utilisation des ressources naturelles renouvelables
- **RDV à la demande**

Espace France Services du Lautrécois-Pays d'Agout

Maison du Pays – 81220 SERVIES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Prises de rendez-vous et renseignements au : 05 63 70 52 67 / France-services@cclpa.fr

+ d'infos sur www.cclpa.fr/espace-france-services-du-lautrecois-pays-dagout

PERMANENCES

Conciliateur de justice

- Mr Jean-Louis SAULIERE - 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 14h à 17h (sauf juillet et août) à la Mairie de Lavour sur RDV au 05 63 83 12 20
- Permanences à la Maison France Services de la CCLPA (Serviès) les lundis après-midis sur RDV au 05 63 70 52 67

Conseiller Départemental

Mr Laurent VANDENDRIESSCHE - mardi matin de 9h30 à 12h à la mairie sur RDV au 05 63 70 60 18



Assistante sociale (Département du Tarn)

Permanences à la mairie de Saint-Paul les mardis et jeudis matins sur RDV au 05 63 37 68 10



AUTABUS Croix-rouge

53 Avenue de Castres 81 700 PUYLAURENS

Renseignements au 05 63 37 68 10



santé
famille
retraite
services

Action sanitaire et sociale MSA

Contact au 05 63 21 61 39



CPAM

Contact au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) - www.ameli.fr



Permanence ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Les mardis et jeudis de 9h à 12h au local de l'association (derrière la mairie)

Contact au 05 63 75 39 57 - stpauldejoux@admrtarn.fr

Défense des consommateurs

CDAFAL du Tarn Association Familiale Laïque - 06 33 41 31 04 // 05 63 48 73 07 - cdafal.81@hotmail.fr



CLCV : Association Nationale Agréée de défense des consommateurs et usagers

Les lundis à Saix (Place Jean Jaurès) de 14h à 17h et le 1^{er} et le 3^{ème} mardi du mois à Sémalens (Mairie) de 15h à 16h (Sauf en Août). Contact au 06 41 20 97 30 - clcv.sudtarn@orange.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES



Si votre question concerne	Coordonnées de votre nouvel interlocuteur	Jours et horaires d'accueil
<p>Les impôts</p> <p>PAS DE CHANGEMENT (information, déclaration, calcul, réclamation, paiement)</p>	<p>Service des Impôts des Particuliers de CASTRES</p> <p>Centre des Finances Publiques 4, avenue Charles De Gaulle BP 90405 81108 CASTRES cedex</p> <p>Téléphone : 05 63 62 52 00</p> <p>Mail depuis votre compte personnel sécurisé sur www.impots.gouv.fr</p>	<p>Guichets ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et uniquement sur RDV les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 16h00</p> <p>Fermé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mercredi après-midi - vendredi après-midi
<p>Secteur public local</p> <p>(facture cantine, garderie, eau, assainissement, régie électrique...)</p>	<p>Service de Gestion Comptable de CASTRES</p> <p>Centre des Finances Publiques 4, avenue Charles De Gaulle BP 90405 81108 CASTRES cedex</p> <p>Téléphone : 05 63 51 48 20</p> <p>Courriel : sgc.castres@dgfip.finances.gouv.fr</p>	<p>Accueil par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00</p> 

Nouveau service
« paiement de proximité »



PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques

Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Vous pouvez **payer vos factures au Trésor Public*** chez un buraliste proposant le service de « paiement de proximité » :

La Presse Parisienne
48 Avenue Pierre Fabre
Saint-Paul-Cap-de-Joux

05 63 70 71 01

Liste des buralistes agréés sur :
impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

* Factures comportant un QR code et la mention « payable auprès d'un buraliste »

HORAIRES

LA POSTE



	MATIN	APRES- MIDI
LUNDI	9H00 — 12h00	Fermé
MARDI	9H00 — 12h00	Fermé
MERCREDI	9H00 — 12h00	Fermé
JEUDI	9H00 — 12h00	Fermé
VENDREDI	9H00 — 12h00	Fermé
SAMEDI	9H00 — 12h00	Fermé

HORAIRES D'ÉTÉ :
FERMETURE DU 11 AU 16 AOÛT

OFFICE DU TOURISME



OUVERTURE DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

Lundi 9h-12h	Vendredi 9h-12h
Mardi 9h-12h / 15h-18h	Dimanche 9h-12h / 15h-18h

MÉDIATHÈQUE

Groupe scolaire - 11 Rue Victor Hugo
05 63 75 97 27
mediatheque@cclpa.fr

Lundi
15h-18h
Mercredi
10h-12h/14h30- 17h30
Samedi
9h30 - 12h

HORAIRES D'ÉTÉ JUILLET/AOUT :

MERCREDI 9H30 - 12H30
SAMEDI 10H - 12H
FERMETURE DU 11 AU 17 AOÛT



DÉCHÈTERIES (GRATUITÉ POUR LES PARTICULIERS)

GUITALENS - L'ALBAREDE :

Téléphone : 05 63 70 99 30

	Matin	Après-midi
Mercredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Vendredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00

PUYLAURENS :

Téléphone : 05 63 59 12 29

	Matin	Après-midi
Mardi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Jeudi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00

HORAIRES D'ÉTÉ DÉCHÈTERIES DU 1 JUILLET AU 31 AOUT : 7H00 - 14H00

MOBILITÉ

LES FICHES D'INSCRIPTION POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE SONT DISPONIBLES EN MAIRIE ET DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉES ET RETOURNÉES À LA FEDERTEEP ACCOMPAGNÉES DU PAIEMENT CORRESPONDANT*. RETOUR IMPÉRATIF DU DOSSIER AVANT LE 31 JUILLET 2025.

TRANSPORTS SCOLAIRES

2025/2026

Tu peux t'inscrire en ligne sur www.federteep.org avant le 31 juillet

FEDERTEEP
16, Rue Fonvieille - 81000 ALBI
05 63 48 13 80
www.federteep.org

* Merci de consulter la notice explicative pour connaître le tarif en vigueur.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les demandes de transports scolaires pour l'année 2025-2026 se font par formulaire papier (à retirer à la Mairie) ou directement en ligne sur :

www.federteep.org/inscription/

Inscriptions ouvertes

du 10 juin au 31 juillet 2025*

*Attention, après le 31 juillet, des frais d'inscription tardive de 25€ seront appliqués.

CARTE PASTEL TARIF SOLIDARIO'

Avec la Région Occitanie et SNCF Voyageurs, bénéficiez d'aide dans vos déplacements avec SolidariO'. Cette aide vous permet de circuler sur le réseau LIO et SNCF dans la limite de **20 trajets gratuits dans le département du Tarn pour une période de 6 mois et de bénéficier de -75% sur les billets en nombre illimité.**

Vous pouvez retirer un dossier de demande à **la Maison du Département de Puylaurens.**

Cette aide concerne : bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi (conditions de ressources) - bénéficiaires de l'ASPA - demandeurs d'asile - bénéficiaires d'une protection internationale - bénéficiaires AAH.

Si vous êtes éligible au tarif SolidariO', les 20 trajets gratuits ainsi que les 75% de réduction seront inscrits sur votre carte pastel.

Plus de renseignements sur :

www.lio-occitanie.fr/gamme-tarifaire/tarif-solidarite/

Ligne 765 Castres - Lavaur - Saint-Sulpice

Horaires : www.lio-occitanie.fr/horaires-et-plans/

Contact au 0 806 800 350

(service gratuit + coût d'un appel local)

Toutes vos informations sur : www.lio-occitanie.fr

Agences commerciales liO :

2 place Jean Jaurès 81000 Albi

Pôle d'Echanges Multimodal, 110 avenue Albert 1er

81100 CASTRES

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS



TARIFS

Location des salles communales

Pour les Associations ayant leur siège à St Paul Cap de Joux : Location gratuite, sans remise de caution.

Pour les autres Associations et pour les personnes domiciliées sur la Commune :

Salle des fêtes (à côté de la Mairie)

160 € par jour

Une caution de 400 € sera demandée au moyen d'un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public à la prise de possession des locaux. Cette caution sera restituée après l'état des lieux s'il n'y a pas eu de dégradation à la suite de la location, ou encaissée en totalité ou partiellement suivant l'estimation des dégradations faites au local, matériel ou mobilier intérieur et extérieur.

Ce constat sera fait par Monsieur le Maire ou son représentant.

Si la salle n'est pas rendue propre,
il vous sera facturé 80 €
supplémentaires.



Salle Saint Paulaise (Rue pasteur)

60 € par jour

(location uniquement en journée)



Salle Entrepôts

(Av. Laure Monsarrat) 10 € par jour



Salle Laure Monsarrat

(Av. Laure Monsarrat) 15 € par jour

Toutefois, pour des obsèques civiles, une salle communale peut être mise à disposition à titre gratuit.

Location de matériel à domicile

Pour les personnes qui habitent la Commune

Une convention sera signée avant la date souhaitée de mise à disposition du matériel.

Le matériel sera amené et retiré par le personnel municipal au domicile du demandeur suivant les conditions prévues dans la convention.

Les tarifs sont fixés comme
suit :

1.00 € la table
1.50 € la table ronde
0.20 € la chaise
0.20 € le banc

Les tarifs sont fixés comme
suit :

1.50 € la table
2.00 € la table ronde
0.30 € la chaise
0.30 € le banc

Pour les personnes domiciliées hors Commune

Une convention sera signée avant la date souhaitée de mise à disposition du matériel.

Le matériel sera retiré et ramené à la Mairie par le demandeur.

Rappel : Location de matériel gratuit pour les associations ayant leur siège sur la commune sauf si livraison par le personnel municipal.

TARIFS

PHOTOCOPIES

	Noir & Blanc	Couleur
Particuliers		
A4 recto	0.30 €	0.50 €
A4 recto/verso	0.60 €	1.00 €
A3 recto	0.50 €	0.60 €
A3 recto verso	1.00 €	1.20 €

	Noir & Blanc	Couleur
Associations		
A4 recto	0.00 €	0.10 €
A4 recto/verso – A3 recto	0.00 €	0.20 €
A3 recto verso	0.00 €	0.40 €

CIMETIÈRE

Tarif Concessions Cimetière

Concession Temporaire 15 ans : 20 € le m²

Concession Trentenaire : 40 € le m²

Concession Perpétuelle : 80 € le m²



Tarif Dépositaire

Après 6 mois d'occupation 20 €

Tarif de la Case au Columbarium

30 ans renouvelable 300 €

VIE CITOYENNE

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ?

Voici quelques règles ...



N° 2 Chouette, c'est l'heure de la promenade ! Choisis pour ton chien un endroit calme avec un peu de verdure. Quand tu sens qu'il a envie de faire ses besoins, tire sur sa laisse pour l'orienter dans le **caniveau**. Félicite-le à chaque fois qu'il fait bien où il faut, ça marche mieux que de le gronder s'il fait des bêtises !



CHIENS DE 1ÈRE ET 2ÈME CATÉGORIE

Depuis le 1er janvier 2010, tout détenteur d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie doit posséder un permis de détention.

La délivrance de ce document par la mairie de votre commune de résidence est soumise à conditions.

Pour plus de renseignements, rendez-vous à la Mairie ou sur www.service-public.fr

N° 1 Si tous les maîtres laissaient leurs chiens faire leurs besoins n'importe où, imagine la ville ! On salirait nos chaussures tout le temps. Sans compter les odeurs et les microbes... Pourtant, il faut bien que ton animal se soulage. Surtout que pour les chiens, le caca et le pipi ne sentent pas mauvais : ils révèlent un tas d'informations palpitantes sur les autres chiens et servent à marquer le territoire...



N° 3 Aie ! Malgré toute ton attention, ton chien a fait pipi dans un magasin, ou caca en plein milieu du trottoir. Pas de panique ! Présente tes **excuses** aux gens autour de toi, et montre ta bonne volonté en nettoyant les saletés ! Si tu n'as rien sur toi pour le faire, demande gentiment de l'aide à un commerçant. Car si tu t'enfuis, tu risques une amende

LE CHIEN DU VOISIN ABOIE LA NUIT ...

Les aboiements qui ont lieu la nuit sont assimilés à du tapage nocturne (article R623-2 du code pénal), il vous suffit de vous adresser à la gendarmerie qui peut verbaliser, ou en transmettant un procès-verbal au Procureur de la République. Dans le cadre d'un procès verbal, l'amende peut atteindre un maximum de 450 €.

VIE CITOYENNE

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME...

LE BRULAGE À L'AIR DES « DÉCHETS VERTS »

(éléments issus de la tonte de pelouse, taille des haies et arbustes, résidus d'élagage, etc...) **est strictement interdit** sur l'ensemble du département, communes urbaines et rurales comprises. Ces déchets verts sont assimilés en application du code de l'environnement à des « déchets ménagers » ; or, le règlement sanitaire départemental porte interdiction stricte du brûlage à l'air libre des ordures ménagères. Ces déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emportés en déchetterie.

ENTRETIEN

Les propriétaires ou utilisateurs de terrains sont responsables si le manque d'entretien génère la prolifération d'insectes, de rongeurs, de reptiles, ou entraîne des risques d'incendie.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 26 juillet 1996, France Télécom n'est plus soumise à la servitude d'élagage. Il appartient donc aux **propriétaires riverains des lignes** de procéder, à leurs frais, à ces **travaux d'élagage**, surtout lorsque la ligne concernée dessert leur maison d'habitation.

Depuis de nombreuses années, **La Commune n'utilise plus de produits phytosanitaires pour entretenir les espaces publics**. Le remplacement de ces produits chimiques entraîne des coûts plus importants et une manutention plus fréquente. Ce comportement vertueux ne sera efficace qu'avec la participation de tous.

Par exemple, chacun pourrait désherber le trottoir devant sa porte...



TRAVAUX BRUYANTS

Les travaux de jardinage (tonte de pelouse notamment) ou de bricolage générant du bruit ne peuvent être effectués que :

**Les jours ouvrables de 9h à 12h
et de 14h à 20h ;**

**Les samedis de 9h à 12h et de 15h à
20h ;**

**Les dimanches et jours fériés de 10h à
12h**

Les travaux bruyants sont interdits tous les
jours de la semaine de 20 h à 7 h.

Bruits de voisinage

En effet, depuis le 12 février 2012, il existe désormais une amende forfaitaire de 68€ pour certains troubles du voisinage (bruits, tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité et les bruits particuliers qui portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé publique). Cela signifie qu'il n'y a plus besoin d'attendre la décision du juge. Cette amende, à l'instar des contraventions au code de la route, est infligée par les forces de l'ordre après constatation du problème. Le voisin bruyant devra alors s'acquitter d'une amende de 68 € dans les 45 jours suivants, sinon l'amende sera majorée à 180 €.

Les Trottoirs...

Il est rappelé que les trottoirs et chemins piétonniers de la Commune ne sont en aucun cas des lieux de stationnement de véhicule.

CCLPA/TRIFYL : GESTION DES DÉCHETS



**Jours de collecte
des déchets à Saint-Paul**

**Poubelle noire et orange :
Lundi et vendredi matin**

**Poubelle jaune :
jeudi matin**

Les poubelles doivent être
sorties la veille de la collecte,
à partir de 18h.

100 % DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT !

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



**TOUS LES EMBALLAGES
MÉTALLIQUES**



**TOUS LES CARTONS
ET BRIQUES ALIMENTAIRES**



TOUS LES PAPIERS



**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

À trier en vrac et bien vidés !

CITEO



Depuis le 1er janvier 2024, **Les Biodéchets (ou déchets de cuisine)** sont à déposer obligatoirement dans votre composteur ou en sac orange.

Les sacs orange sont récupérables en Mairie



HABITAT



L'ADIL du Tarn, Agence départementale d'information sur le logement,

répond à toute personne, particulier, professionnel, qui s'interroge sur une problématique habitat.

Que l'on soit propriétaire occupant, que l'on souhaite acheter ou construire sa résidence principale, que l'on soit propriétaire, bailleur ou locataire, les conseillers de l'ADIL informent sur :

-  Les Plans de financement pour une acquisition,
-  Les simulations d'investissements locatifs,
-  Les Rapports entre propriétaire bailleur et locataires,
-  L'Amélioration de l'habitat, en partenariat avec le CAUE et le Département
-  La fiscalité immobilière,
-  Les contrats de vente, de construction, les relations avec les artisans,
-  Les dispositifs locaux existants (FSL, OPAH, PIG, Actions cœur de ville...),
-  Copropriété,
-  Habitat dégradé ...

S'informer, c'est avoir accès à ses droits,
S'informer, c'est permettre une relation équilibrée entre particuliers et/ou professionnels,
S'informer facilite la mobilisation des dispositifs locaux,
S'informer, c'est éviter les conflits, dans le cadre de réglementations complexes.

Alors n'hésitez pas à contacter l'ADIL du Tarn, sur l'un de nos points de réception du public, ou par téléphone.

Prenez rendez-vous pour nous rencontrer, pour obtenir un conseil ou une information :

**au 05.63.48.73.80
à l'ADIL du Tarn à Albi (3 Bd Lacombe)
contact@adiltarn.org**

Retrouvez-nous également sur :
Facebook Adil du Tarn ou sur www.adiltarn.org



Le nouveau service public contre le mal logement !

Humidité, infiltrations, problèmes de chauffage, ventilation insuffisante, moisissures ou d'autres soucis de mal logement ?

Si vous êtes locataire et que vous êtes dans une situation de mal logement, signalez-le !

Il vous suffit d'aller sur <https://histologe.beta.gouv.fr/> et vous laissez guider. Vous recevrez immédiatement un e-mail de confirmation avec un numéro de suivi ; ou de contacter :

Le Guichet unique du

Pôle Département de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI)

DDT du Tarn – 19 rue de Ciron à ALBI

ddt-pdlhi@tarn.gouv.fr - 05 81 27 50 49

Ce service est complètement gratuit et regroupe l'ensemble des acteurs engagés contre le mal-logement Le PDLHI peut vous aider à retrouver un habitat sécurisé et sain.

Tarn Rénov'Occitanie est un guichet unique, un service public d'information et de conseil en énergie, créé à l'initiative de la Région Occitanie pour orienter et adapter votre projet à la rénovation énergétique.

Dans le Tarn, ce service est porté par le Département, qui a donné une mission d'intérêt général au CAUE et à l'ADIL, pour assurer cette mission.

Propriétaires occupants, bailleurs, copropriétaires ou locataires, bénéficiez de ce service d'accompagnement gratuit, indépendant, technique, administratif et financier pour la rénovation des logements privés en Occitanie.

Contactez Tarn Rénov'Occitanie

Un numéro unique : 0805 288 392 (Numéro vert)

Contact : renovoccitanie@tarn.fr - 97 Bd Sault, Albi

Permanences téléphoniques et accueil sur rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Plus d'informations sur renovoccitanie.tarn.fr

URBANISME



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le **PLUI** a été approuvé en Conseil de Communauté le 5 mars 2024 et a été rendu exécutoire au 10 avril 2024. L'ensemble des communes du territoire, dont Saint-Paul-cap-de-Joux, sont donc maintenant instruites sous ce document d'urbanisme (la carte communale, précédemment appliquée, est abrogée).

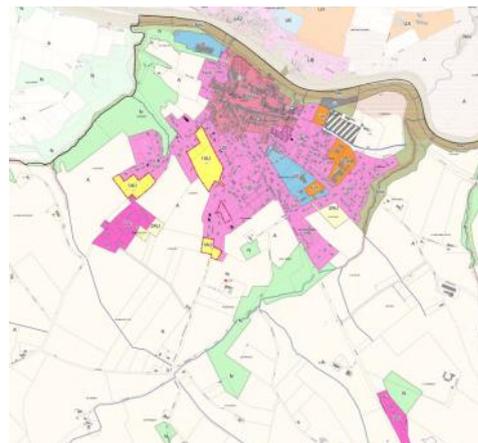
Les autorisations d'urbanisme sont instruites sous ce document en vigueur.

L'ensemble du dossier du **PLUI** est accessible sur le Géoportail de l'Urbanisme :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Les pièces du **PLUI** sont directement téléchargeables en tapant la parcelle dans la barre de recherche. Les pétitionnaires peuvent également consulter le dossier en version papier à la Maison du Pays à Serviès, ainsi que dans les mairies : les plans de la commune, le règlement écrit, ainsi que les documents annexes en version papier et en version numérique (à consulter sur place).

Une version numérique est également disponible aux Services Techniques de la CCLPA à Lautrec.



PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

DU SERVICE INSTRUCTEUR ADMINISTRATION DU DROIT DES SOLS (URBANISME)



Depuis le 1er janvier 2025, le service instructeur ADS de la CCLPA effectue des permanences téléphoniques le **mardi matin de 9h00 à 12h00 et le jeudi après-midi de 14h00 à 17h30**.

Vous pouvez appeler le service ADS pour poser des questions sur les autorisations d'urbanisme en cours, une demande de pièces complémentaires, sur la constitution d'un dossier d'urbanisme, sur le zonage d'une parcelle, la faisabilité de votre projet, etc.

05 63 70 52 67

Si votre projet est situé en zone ABF, vous pouvez prendre contact, avant le dépôt de votre demande d'autorisation d'urbanisme, avec : Mme MAZZIERI Romane (ingénieur du patrimoine UDAP81) au 05 63 45 41 25 ou 06 58 49 65 27.

URBANISME

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme (PC, DP, CU...) peuvent être déposées par voie électronique.

Pour cela, une plateforme de dépôt a été mise en ligne sur le site internet de la CCLPA, dans la rubrique « Urbanisme / Autorisations d'urbanisme » :

<https://www.cclpa.fr/autorisations->

NB : Le dépôt en version papier reste possible et la commune de votre projet reste le guichet unique pour toutes vos questions en matière d'autorisations d'urbanisme (dépôt de dossier, renseignements...)



POUVOIR DE POLICE DU MAIRE EN MATIÈRE D'URBANISME

Le Maire, en qualité d'officier de police judiciaire, est un acteur incontournable qui peut apprécier la situation de chaque projet vis-à-vis de la réglementation et exercer pleinement son pouvoir de police en matière d'urbanisme.

Par son action, il s'agit de :

- Faire respecter la réglementation;
- S'assurer que chaque citoyen est traité de façon équitable devant la loi ;
- Sanctionner tout projet pouvant notamment impacter la sécurité publique (défense incendie, zone à risque);
- Préserver les zones naturelles, les éléments architecturaux ou les paysages ;
- Faire appliquer les décisions de justice.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les usagers ont l'obligation de se raccorder aux égouts

Ce raccordement est obligatoire dans le délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau de collecte des eaux usées. Tous les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées au réseau communal sont à la charge exclusive du propriétaire de l'habitation.

Pour le bon fonctionnement de notre station d'épuration, il est indispensable de neutraliser les fosses septiques.

Pour tout renseignement ou travaux sur votre installation, merci de prendre contact avec les services techniques de la mairie au 05 63 70 60 18.

Depuis le 1^{er} janvier 1990, la Commune a institué **la redevance assainissement** pour permettre l'entretien et la rénovation des réseaux et celui de la station d'épuration.

DIVERS

Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de toute végétation (herbe, broussailles, etc.).
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un moyen d'extinction (extincteur, seau d'eau) à portée de main.
- Vous avez un jardin ? Protégez votre maison en débroussaillant votre terrain et autour de votre maison avant la saison estivale et nettoyez les toitures et les gouttières de tout débris végétaux.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important en période de sécheresse. Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement

En cas d'incendie, appelez le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et restez à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr



FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PREVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...

- Organiser les barbecues loin de la végétation
- Jeter ses mégots dans un cendrier (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)
- Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main
- Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de l'habitation

... ET SE PROTÉGER DES FEUX

- Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision
- S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable
- Restez informé de la situation et écoutez les consignes des secours et/ou de la mairie

AYONS LES BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr

La canicule, c'est quoi ?



Il fait très chaud.



La température ne descend pas la nuit, ou très peu.



Cela dure 3 jours ou plus.

En cas de malaise, **APPELEZ LE 15**

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous le corps



Fermez les volets et fenêtres



Privilégiez les activités douces



Mangez frais et équilibré



Évitez l'alcool



Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



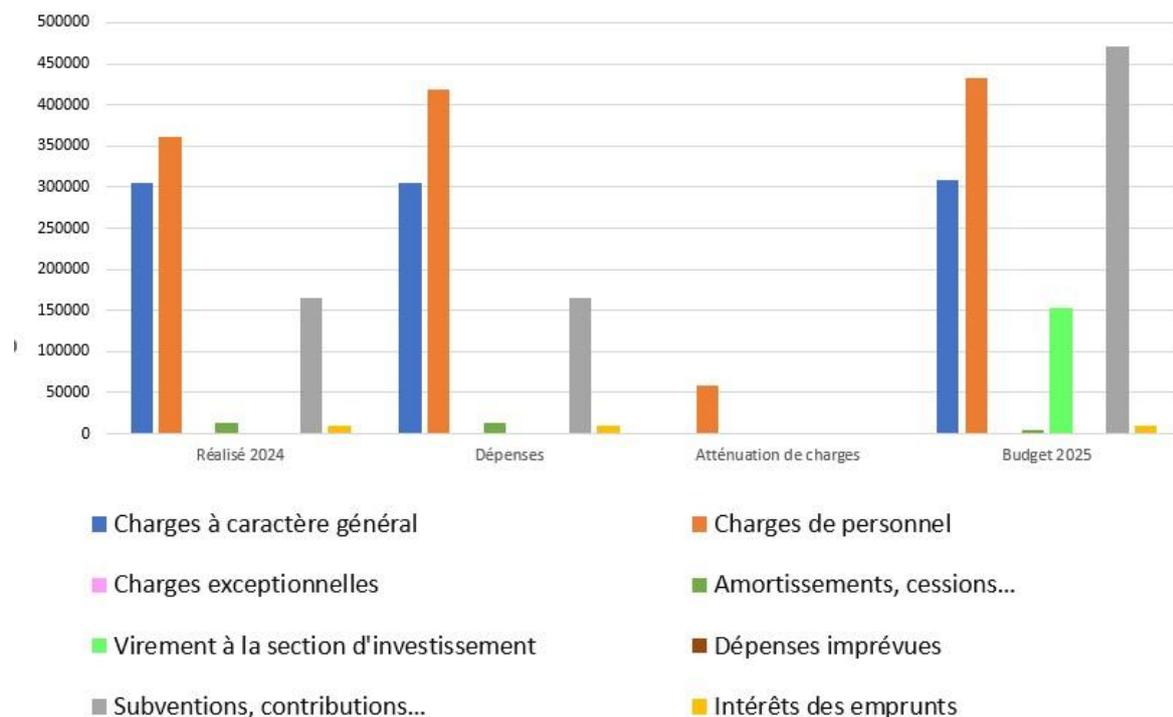
BUDGET

BUDGET PRINCIPAL

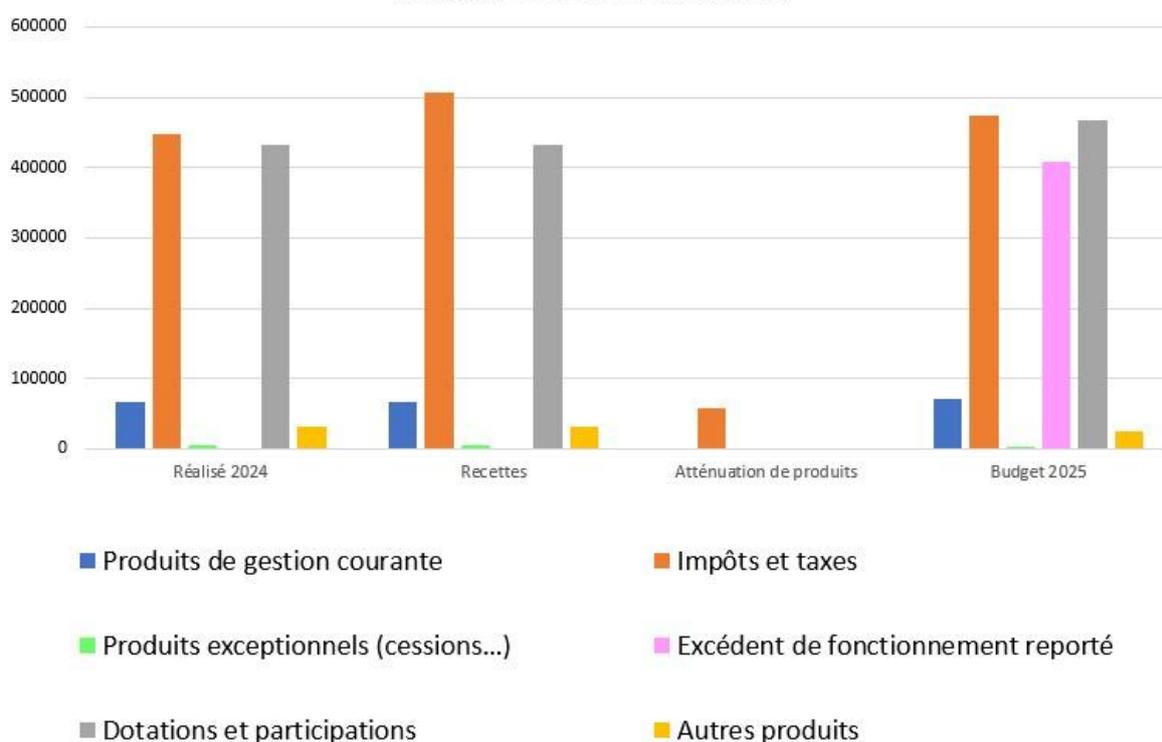
Résultat de l'exercice 2024 : 79 170,46 €

Résultat de Clôture 2024 : 439 865,25 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

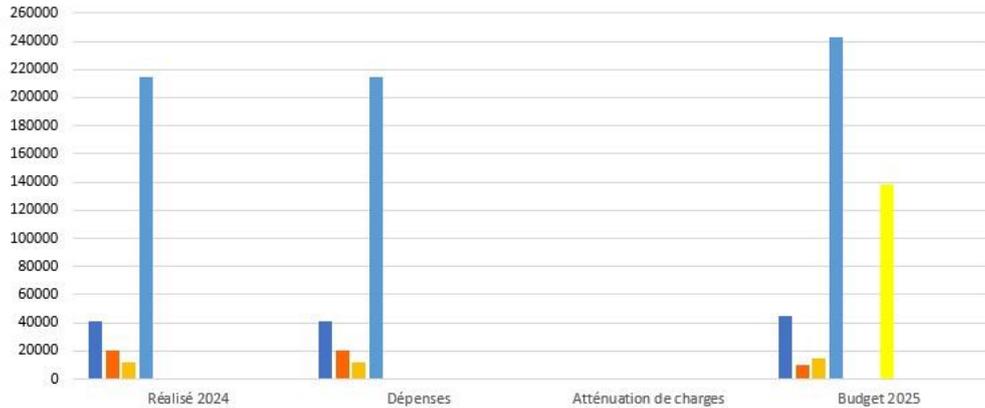




BUDGET

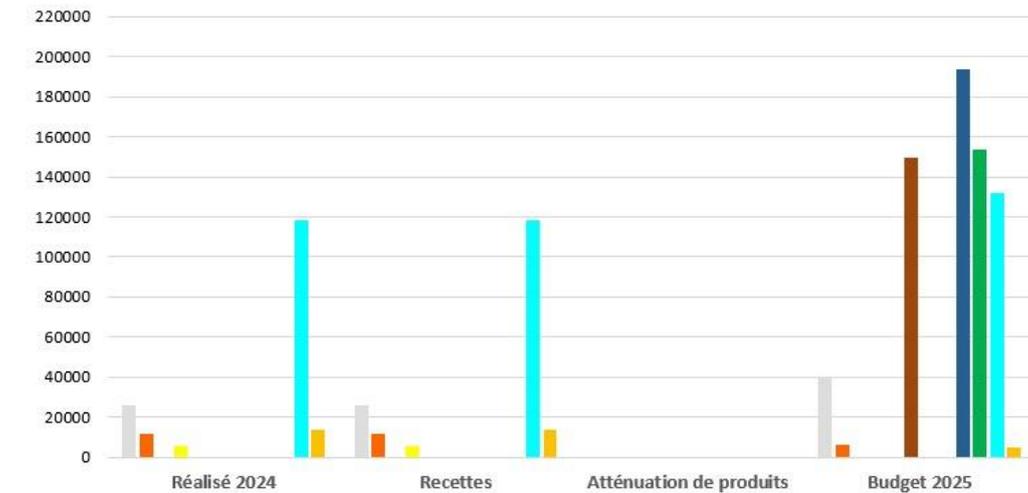
BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- Emprunt
- Travaux divers
- Matériel bureau, informatique mairie+divers
- Centre Pluri Médical
- Opérations d'ordre
- Autres Immobilisations Corporelles
- Terrain Synthétique Eclairage + Travaux
- Installation Générale Aménagement et Constructions
- Reconstruction ateliers municipaux
-

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Fonds de compensation TVA
- Virement de la section de fonctionnement
- Participation Damiatte achat SOCADAL
- Excédent d'investissement reporté
- Amortissements, cessions...
- Taxe d'aménagement
- Subv. Réhabilitation Mairie
- Subv. Centre pluri médical
- Emprunt
- Excédent de fonctionnement capitalisé

BUDGET

SERVICE ASSAINISSEMENT

Résultat de l'exercice 2024 : **124 369,43 €**

Résultat de Clôture 2024 : **120 355,65 €**

DEPENSES D'EXPLOITATION	Réalisé 2024	Budget 2025
Charges à caractère général	1 157,45 €	7 072,00
Charges de personnel	12 307,52 €	13 000,00
Atténuation de Produit	14 445,00 €	9 000,00
Autres charges de Gestion Courantes		
Charges exceptionnelles	13 642,00 €	15 750,00
Reversement collectivité rattachée	100 000,00 €	0,00
Amortissements, cessions...	215,60 €	1 250,00
Virement à la section d'investissement	- €	78 431,00
Dépenses imprévues	5 976,53 €	53 430,65
RECETTES D'EXPLOITATION	Réalisé 2024	Budget 2025
Produits de gestion courante	77 959,25 €	120 355,65 €
Autres produits	161,44 €	53 200,00 €
Amortissements	4 378,00 €	4 378,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	- €	- €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2024	Budget 2025
Immo Corporelles	68 388,02 €	99 803,00 €
Matériel et outillage techniques	- €	- €
Amortissements	4 378,00 €	4 378,00 €
Solde execution		31 213,59 €
Dépenses imprévues	- €	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2024	Budget 2025
Fonds de compensation TVA	- €	
Affectation du résultat	- €	- €
Amortissements, cessions...	13 642,00 €	41 213,59 €
Virement de la section de fonctionnement	- €	94 181,00 €
Excédent d'investissement reporté	- €	- €



Subventions aux Associations 2025

AAPPMA Société de pêche	500 €
ACCA Société de chasse	300 €
Amicale Sapeurs Pompiers	300 €
Anciens combattants et prisonniers de guerre	100 €
Arts martiaux	300 €
Basket Club BDSP	2 300 €
Cadajoux Bio	300 €
Comité des fêtes	5200 € (feu d'artifice)
Coopérative sportive et culturelle école	300 €
Pays d'Agout Football Club	2 000 €
FNACA	100 €
INICI	300 €
Lous Desferrats	300 €
MAAYAN	300 €
Pétanque Saint Paulaise	300 €
Ping Saint Paulais Pays de Cocagne	2 300 €
Subvention Exceptionnelle Pimprenelles Saint-Paulaises	500 €
Sainte Cécile de Plane Sylve	300 €
Vélo Sport Léo Lagrange	700 €
ADMR Saint-Paul	2 000 €
Croix Rouge-Autabus	200 €
Restos du cœur	400 €
Amicale des donateurs de sang bénévoles Puylaurens	200 €
Cœur de nuage	200 €

Total : 19 700 €

Informations Municipales



TRAVAUX

Assainissement

Chemin des chênes et Route de Prades

Face à l'urbanisation de ces voies, le conseil municipal a décidé de moderniser son réseau d'assainissement en prolongeant le réseau existant et en créant de nouveaux équipements.

Coût de l'opération : 9648€ TTC

Nouveau panneau d'information

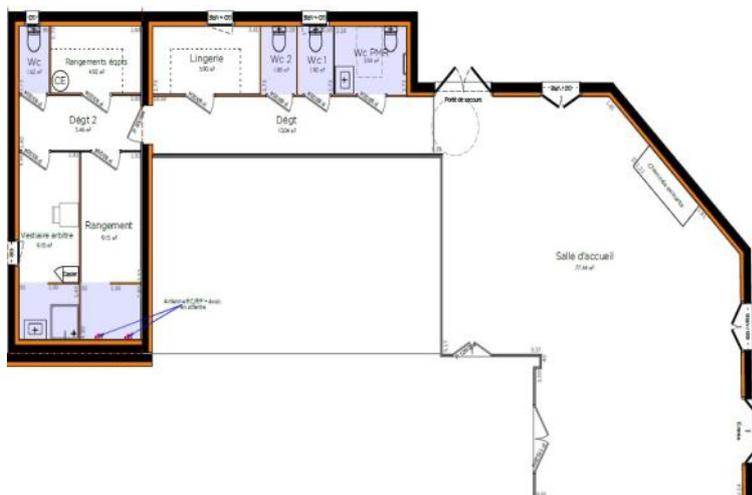
Le nouveau panneau a été livré ; il reste à câbler cette installation ce qui prendra encore quelques jours. Merci de votre patience.



Vestiaires et toilettes de la salle des sports

Afin de mettre en conformité l'accessibilité de nos installations sportives, le conseil municipal a retenu la proposition de la commission des travaux visant à agrandir les vestiaires actuels. Cela permettra qu'une rampe d'accès soit mise en place pour les personnes en situation de handicap, qu'un bloc toilettes aussi accessible soit créé, de même qu'un deuxième vestiaire arbitre ; profitant de ces travaux, nous installerons des fenêtres à double vitrage dans le hall actuel.

Coût de l'opération : 110 817€ HT soit 133 100€ TTC



RÉFECTION TROTTOIR ET PARKING DEVANT LE NOUVEAU CENTRE MÉDICAL

Les travaux du centre médical se terminent ; la réception du chantier s'est faite le 17 juin. Il était nécessaire de remettre en état le trottoir propriété de la mairie et le parking destiné à l'utilisation de ce nouveau pôle médical ; chacun payant sa part. **Coût : 4 000€ pour la commune**

Pour terminer ce projet de cabinet médical, il a été nécessaire de voter un abondement de 7 000€ pour faire face à des dépenses imprévues.



Informations Municipales

Terrain foot à 5

Les pluies abondantes n'ont pas permis le début des travaux envisagés ; ce retard de quelques semaines ne modifie en rien le projet initial.



PORTE SAINTE-CECILE

Afin de sécuriser la manifestation de notre belle chapelle de Sainte-Cécile, il était nécessaire de mettre en place une deuxième sortie dite « de sécurité ». C'est chose faite ! Merci aux artisans et bon courage aux bénévoles qui font vivre ce bel endroit.

Coût des travaux : 8000€



Chemin piétonnier Cabrilles

Ce projet était reporté depuis l'an dernier; en modifiant très légèrement le parcours, nous avons pu conclure la faisabilité de cette belle réalisation ; grâce à la compréhension de la CCLPA et à la cession à titre gracieux de 2500m² par les propriétaires de Cabrilles, nous sommes en mesure de mettre en œuvre « LA BALADE DE JEAN » ainsi nommée en hommage au propriétaire décédé. Merci à tous et à bientôt sur ce beau chemin.



Informations Municipales

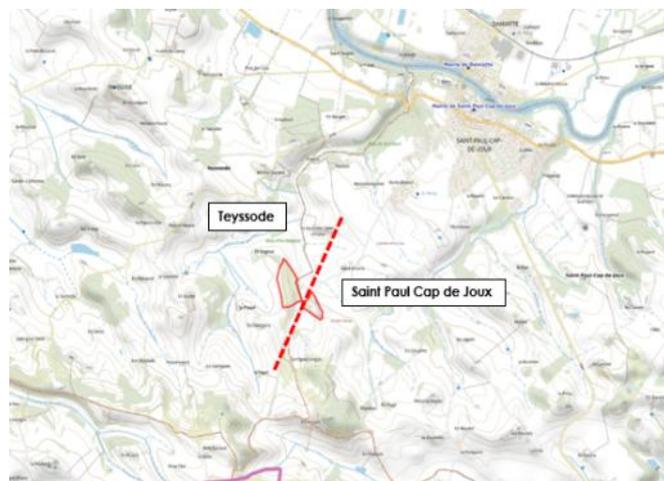


Parcelle ZM60

Autorisation projet photovoltaïque

Monsieur le maire fait part aux membres du conseil municipal d'un projet de développement d'une centrale photovoltaïque au sol sur les communes de St Paul et Teyssode, par l'entreprise « Générale du Solaire ». Seule la parcelle de St Paul se situe en zone agricole permettant l'implantation d'un équipement d'intérêt collectif incluant ainsi les centrales photovoltaïques.

Ce site est actuellement en état de friche, sans valorisation particulière et sans gestion forestière. Le conseil municipal s'est déclaré favorable au développement de ce projet.



Vente parcelle « La Rivière » 287m²

Le conseil municipal approuve la cession de 287m² d'un chemin rural au lieu-dit « la rivière » conformément à l'accord du 04 avril 2025. Les frais liés à la vente (géomètre, notaire) sont à la charge de l'acheteuse.

Le prix est fixé à 10€/m².

Fermeture de l'agence crédit agricole

Maintien DAB

Le crédit agricole a fermé six agences dans le Tarn, dont celle de notre commune. Cette fermeture entraîne des difficultés pour une partie de la population qui a du mal à se déplacer ou qui n'utilise pas les outils numériques. Cette action est incompréhensible car le crédit agricole a enregistré un excédent de chiffre d'affaire de 5 à 6 milliards d'euros. Pour l'instant, le distributeur automatique de billets (DAB) est maintenu. Monsieur le Maire remercie les élus nationaux pour leurs soutiens contre ces fermetures et espère que le crédit agricole modifiera sa décision.

Vote du budget

Des taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminé par les services fiscaux, en fonction du bien immobilier. Chaque année une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire est fixée. Malgré la conjoncture actuelle, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition et de maintenir ceux de 2024.



Informations Municipales

Acquisition bâtiment jardinerie

L'acquisition d'un bâtiment est devenue nécessaire afin d'assurer le stockage du matériel municipal : véhicules, produits dédiés aux espaces verts.

Ceci permettrait aussi d'envisager la création d'une serre municipale (réduction du coût d'achat de fleurs et végétaux).

Après délibération, le conseil municipal a validé l'acquisition du bâtiment situé rue Henri IV, ancienne jardinerie Gamm Vert.

Coût de l'opération : 160 000€

Don de l'Association

« Ensemble Passons le Pont »

Le conseil municipal remercie l'association « Ensemble Passons le Pont » qui suite à l'arrêt de ses activités fait un don de la somme de 387 € pour l'action sociale de la mairie.

Plantation 30 arbres

Face à la modification de l'urbanisme nous avons dû abattre quelques arbres. Pour compenser, le conseil municipal a décidé de replanter des arbres indigènes sur deux espaces :

20 sur l'ancien terrain de foot, derrière la salle des sports, et 10 sur la zone comprise entre la crèche et la caserne des pompiers.

Décision vente des anciennes usines SOCADAL

Le conseil municipal a décidé de confier la vente de la propriété Socadal à 2 agences immobilières afin d'élargir ses chances de réussite. Il souhaite obtenir le meilleur prix.

En partageant la vente entre 2 agences, il maximise la visibilité et accélère le processus de vente.

COMPOSITION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Dans la perspective des élections municipales en 2026, les communes et intercommunalités devront procéder à la répartition des sièges au sein du conseil communautaire selon le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal de Saint Paul Cap de Joux souhaite que le droit commun s'applique pour la commune.
(Soit 3 sièges).

Nomination d'un Conseiller Municipal à la Commission Culture CCLPA

Suite à l'embauche de Mr Cédric Fabre aux services techniques de la mairie, ce dernier a été contraint de démissionner de son poste de conseiller municipal. En conséquence, il ne peut plus représenter la commune à la commission Culture et Patrimoine de la Communauté de Communes (CCLPA).

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité que Mme Michèle Prat le remplacera à cette commission.

Informations Municipales



SAISON CULTURELLE 2025 DE LA COMMUNE

N'oubliez pas de réserver le meilleur accueil aux diverses animations de l'été de nos associations :

21 juin : fête de la musique

28 juin : feu de la Saint-Jean à Sainte-Cécile

11/12/13 juillet : fêtes du village

3 août : vide grenier

6 août : marché de nuit

15/16 août : concours de pétanque

Prochain rendez-vous à noter :

Octobre Rose

Samedi 11 octobre : randonnée familiale

Et autres manifestations tout au long du mois

La Parole aux Associations



ADMR de ST Paul, Damiatte, Fiac, Magrin, Massac-Séran, Prades, Pratviel, Teyssode, Viterbe.

L'ADMR est un service pour tous :

Célibataires, couples, familles, retraités à la recherche d'une meilleure qualité de vie.

Familles fragilisées : accident, décès, maladie, enfants en situation précaire.

Familles nombreuses, grossesse, naissance.

Personnes âgées fragilisées.

L'association ADMR de Saint-Paul-Cap-de-Joux est gérée par une équipe de bénévoles dynamiques, certains s'occupent de la comptabilité, d'autres du montage des dossiers de demandes de prises en charge, ou de la gestion du personnel, accompagnée d'une assistante technique fédérale, Sophie

Nous avons besoin d'enrichir notre équipe de bénévoles déjà bien impliquée.

Si vous voulez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.

Venez découvrir toutes nos activités (accueil, permanence, visites à domicile etc...) l'une d'entre elles pourrait vous convenir et faire votre bonheur.



Après 23 ans de service à l'ADMR de St Paul Cap de Joux, Blandine BALAYE a fait valoir son droit au départ à la retraite. Nous voulons lui dire merci pour son travail irréprochable, sa gentillesse et son professionnalisme.

Nous lui souhaitons une bonne retraite et pleins de nouveaux projets.

Service de téléassistance par l'association ADMR de St Paul Cap de Joux

Grâce à l'ADMR et sa téléassistance **FILIE N** vous pouvez rester à votre domicile en toute sécurité.



Renseignements :

Permanences assurées au local

Rue de la République 81220 ST PAUL CAP DE JOUX

Tél : 05 63 75 39 57

les mardis et jeudis de 9 heures à 12 heures.

stpauldejoux@admrtarn.fr



CENTRE DE SECOURS DE ST-PAUL-CAP-DE-JOUX

Modernisation des infrastructures et campagne de recrutement

Notre centre de secours évolue ! Des travaux de rénovation ont récemment été réalisés au premier étage du bâtiment. Ils ont porté sur l'isolation thermique des murs et plafonds, ainsi que sur l'installation d'une climatisation réversible. Ces aménagements nous apportent un meilleur confort, été comme hiver, et nous permettent désormais d'accueillir des sessions de formation destinées aux nouvelles recrues des centres de secours du département.

D'autres projets sont également en cours pour améliorer encore la fonctionnalité et la sécurité du site. L'agrandissement des locaux (côté crèche) devenus exigus permettra d'y stationner notre légendaire VAL (Véhicule d'Appui Logistique) ainsi qu'un vestiaire pour nos tenues de feu. La pose prochaine d'une clôture et d'un portail motorisé permettront de mieux sécuriser les lieux.

Par ailleurs, face à une augmentation constante des sollicitations, notre centre est actuellement engagé dans une campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires. Cet engagement citoyen permet à chacun de contribuer activement à la sécurité de son territoire en bénéficiant d'une formation complète, reconnue et valorisante. Nous recherchons avant tout des personnes disponibles, motivées, animées par l'esprit d'équipe et souhaitant s'investir localement.

Les personnes intéressées peuvent soit s'inscrire via le formulaire de contact du site internet du SDIS 81 (Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn) : <https://www.sdis81.fr> soit se rapprocher du Centre de Secours (Tél. 06 80 33 07 37 ou 06 30 92 00 88)

Vous souhaitez devenir Sapeur-Pompier Volontaire ?

Le Centre de Secours de St Paul Cap de Joux recrute :

Femmes / Hommes de 17 à 55 ans ; Motivés, résidents à moins de 12 minutes du Centre de Secours.

Les principales conditions d'engagement :

- Jouir de ses droits civiques.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire, et s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- Se trouver en position régulière au regard du service national.
- Signer la charte sur le volontariat.
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées.



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes de Saint Paul Cap de Joux a d'ores et déjà organisé son traditionnel loto et se prépare activement à l'organisation de ses fêtes générales, son marché de nuit et sa soirée d'automne !

La fête du village aura lieu le 11, 12 et 13 juillet dont voici le programme :

Vendredi 11 juillet :

20h repas gigot d'agneau à la broche, sur réservation (Adulte 18€ / enfant 6-12 ans 10€ / gratuit - 6 ans), pas de snack

Inscription auprès de la mairie et auprès de Davy ou en scannant ce QR CODE



22h embrasement du clocher
22h30 soirée pop rock festif avec CONNEXION

Samedi 12 juillet :

14h30 concours de pétanque en doublettes (4 parties)

16h30 Circus pour les enfants (ballons, magie...)

19h début de soirée animé par la Chanteuse ELISE + Snack

22h Circus et COLLECTIF 81 : 10 musiciens du 81 sur scène, une énergie explosive, et un objectif simple mais ambitieux : transformer chaque concert en une grande fête populaire, généreuse, vivante, inoubliable.

1h DJ DEM

Jongleur, cracheur de feu et funambule tout au long de la soirée

Dimanche 13 juillet :

11h45 dépôt de gerbe

12h apéro offert

19h soirée burger frites + snack, animée par la BATUCA BRONX

21h spectacle des majorettes

22h30 grand feu d'artifice

23h soirée années 80 avec SEVEN

Snack samedi et dimanche soir

Buvette tout au long de la fête

Fête foraine - Tombola

**Le marché nocturne de producteurs et d'artisans aura lieu le mercredi 6 août
à partir de 18h avec animation musicale par le groupe Witch and Wolf !**

Enfin la **soirée d'automne** aura lieu le **samedi 1^{er} novembre**, plus d'informations à venir !

Enfin dernière date, le **Grand Loto 100% terroir** aura lieu le **samedi 3 janvier 2026** !

Le comité tient à remercier tous ses membres, la municipalité, tous ces sponsors ainsi que les habitants du village qui nous aident à faire de ces festivités une réussite d'année en année ! Nous vous attendons nombreux, toujours dans la joie et la bonne humeur ! Nous avons vraiment hâte de vous retrouver.

Page Facebook : Comité Fêtes St Paul Cap de Joux

Compte Instagram : @comite_stpaulcapdejoux



Les Pimprenelles Saint Paulaises

Une saison placée sous le signe de la réussite ...

Notre club a eu la chance de participer au Championnat de France qui a eu lieu du 19 au 21 avril dernier à Châlons-en-Champagne (51), organisé par l'Union des Majorettes Françaises (UMF). Après trois jours de compétition, nous ne sommes pas revenus les mains vides. Nous sommes fières de vous faire part de ces résultats qui s'ajoutent à notre palmarès :



1ère médaille d'Argent en Solo Pompon Junior et Trio Bâton Senior.

1ère médaille de Bronze en Trio Pompon Senior, Formation Pompon Senior, Mini Formation Senior Canne Major et Trio Senior Canne Major.

3e médaille de Bronze en Trio Pompon Junior et Mini Formation Bâton Junior.

4e en Duo Bâton Senior et Duo Pompon Senior.

5e en Solo Senior Canne Major et Mini Formation Bâton Senior.

Sur cette lancée, la saison a continué avec notre présence lors de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945. Nous serons également présents sur de nombreux événements cette année, notamment lors des fêtes de notre village le dimanche 13 juillet à 21h pour une belle prestation, et en prendre plein les yeux grâce au feu d'artifice organisé par le Comité des Fêtes.

La saison prochaine nous participerons au Championnat Régional UMF dans la région Nouvelle-Aquitaine (Églisottes-et-Chalaires) le 14 et 15 février 2026. Ce championnat offre l'opportunité d'accéder au Championnat National qui aura lieu dans la ville de Nîmes.

Pour la nouvelle saison, les inscriptions sont d'ores-et-déjà ouvertes. Vous pouvez nous rencontrer les vendredis de 18h30 à 20h à la salle des fêtes de St Paul.

Plusieurs activités sont proposées : bâtons, pompons, canne major, bannières, ... Toutes ces catégories sont accessibles aussi bien pour les filles que pour les garçons avec un accueil à partir de 4 ans pour participer avec nous aux défilés, festivals, compétition, sorties publiques ou privées...

Vous pouvez aussi contacter le 06 82 29 20 48.

Nos équipes Babies et Cadettes



Carnaval d'Albi 2025



Entraînement



Festival à Villemur-Sur-Tarn

Notre équipe Juniors



Fête de Puybegon 2025



Festival de Villemur-Sur-Tarn



Championnat de France 2025

Notre équipe Seniors



Championnat de France 2025



Carnaval d'Albi 2025



Championnat de France 2025

Notre équipe Bannières



Carnaval d'Albi 2025



Championnat de France 2025

Notre Mascotte



Championnat de France 2025





Basket Club BDSP : Une saison historique et pleine de promesses !

Le Basket Club BDSP de Damiatte Saint-Paul est fier d'annoncer un record exceptionnel cette saison : **123 licenciés** ! Avec un bel équilibre entre **62 licenciés masculins** et **61 féminines**, notre club confirme son attractivité et son rayonnement dans la région.

Cette année, BDSP a engagé **8 équipes** en championnat, et les résultats sont à la hauteur des efforts de nos coachs, joueuses et joueurs passionnés :

U11 Mixte : invaincus en championnat départemental, une performance impressionnante !

U13 Filles : également invaincues, elles brillent en championnat départemental.

U13 Garçons : seulement 2 défaites, dont une par forfait, en championnat départemental.

U15 Filles : troisième place en championnat inter-départemental, une belle progression !

U18 Garçons : eux aussi terminent 3^e du classement en championnat inter-départemental.

Seniors Filles : engagées en pré-région, elles ont montré une détermination sans faille et visent désormais la montée en région.

Seniors Masculins : pour la première fois dans l'histoire du club, deux équipes engagées en pré-région et département démontrent notre développement ambitieux.

Cette dynamique est le reflet de la passion, de l'investissement et de l'esprit d'équipe de toutes et tous — joueuses, joueurs, entraîneurs et bénévoles — qui font vivre le club au quotidien.

BDSP, c'est bien plus qu'un club, c'est une vraie famille qui grandit et s'épanouit à chaque saison !



U13 Filles Championnes du Tarn



U11 Mixte, Champions du Tarn



U9 Mixte



U18 Garçons



bureau avec Jean CALVET, président du CD81



Nos entraîneurs et coachs



Séniors M2



Séniors filles



Séniors M1



U15 filles



U13 garçons

Un grand merci à nos partenaires et sponsors !

Le Basket Club BDSP tient à exprimer toute sa gratitude envers ses précieux partenaires et sponsors, véritables piliers de notre réussite. Merci chaleureusement aux **Mairies de Saint-Paul-Cap-de-Joux et de Damiatte**, à la **Communauté de Communes CCLPA**, ainsi qu'à nos entreprises locales qui nous soutiennent fidèlement :

TOUT FAIRE Thierry MATÉRIAUX (Damiatte)

LIVE USINAGE (Lavour)

SALVIAC (Lavour)

POPOTE Services (Damiatte)

Transports BONHOMME (Lavour)



Grâce à leur engagement, nous pouvons continuer à faire grandir notre club et offrir le meilleur à nos licenciés. Un grand merci à tous pour leur confiance et leur soutien !

Inscriptions ouvertes pour la saison 2025/2026 !

Rejoignez l'aventure Basket Club BDSP dès maintenant !

Les inscriptions pour la saison 2025/2026 sont ouvertes — n'attendez plus pour faire partie de notre grande famille sportive.

Contactez-nous :

bdsp81220@gmail.com

06 78 55 28 64

Retrouvez toutes les infos sur notre site : www.bdsp81120.club

À très vite sur le terrain !



Ping Saint-Paulais Pays de Cocagne

Du Ping pour Tous

Notre saison s'achève mais elle aura été pour le moins dense, riche de nombreux évènements et de magnifiques performances.

Avec 229 licenciés dont près de 90 pratiquants à la salle des sports, nous avons un nombre très conséquent de pongistes qui, chaque semaine, ont profité des séances encadrées par nos deux techniciens que sont Kévin Louarn et Alexandra Teyssié.

Notre section baby ping fonctionne toujours aussi très bien et notre école de tennis de table également. Nous avons eu de nombreux nouveaux adhérents avec une féminisation de plus en plus importante sur l'ensemble des catégories.



Groupe d'entraînement Adultes

Les joueurs loisirs apprécient énormément l'ambiance conviviale du club et sont très assidus. Pour les pongistes tournés vers la pratique compétitive, les séances structurées mis en place par l'équipe technique ont permis de très belles progressions. Cela s'est ainsi traduit par des résultats remarquables qui font, et de très loin, que nous sommes le meilleur club formateur du département et l'un des tous meilleurs d'Occitanie.

Ainsi nous pouvons relever :

Le maintien de nos 3 équipes de Régionale

L'intégration réussie de nombreux pongistes débutants dans les équipes de départementale

La 3^{ème} place de notre équipe fille en championnat régional féminins et ce sans la présence de nos 3 joueuses les plus compétitives

Les podiums et titres réalisés lors des Titres par Classement ainsi qu'à l'Open d'Espalion

Les performances réalisées lors du Critérium Fédéral où nous avons des enfants du plus haut niveau national jusqu'au niveau départemental

Les 8 titres décrochés lors des Championnats du Tarn avec en outre 3 médailles d'argent et 7 médailles de bronze

La victoire de Paul Voisin lors du Top Régional Benjamins 1^{ère} année

Son titre en double obtenu avec un pongiste de Canohès lors des Championnats d'Occitanie ainsi que celui obtenu par Lalie Sandral en double également associée à une pongiste toulousaine. Ajoutons aussi le titre de vice-championne d'Occitanie cadettes obtenu par Manon Lelaidier et sa finale en double juniores

Enfin, nous avons eu la joie de voir participer Manon Lelaidier aux championnats de France Juniores et cadettes et également la qualification de Paul Voisin en benjamins (il n'est que 1^{ère} année) qui est sorti de poule et est passé à deux doigts de se qualifier pour les 16^{èmes} de finale.



Notre équipe 1 composée exclusivement de jeunes formés au PSPPC

Dans la partie si importante de notre Projet Associatif 2024/2028 intitulée « Du Ping Pour Tous », nous avons réalisé des actions de grande envergure avec :

L'opération Du Stade Vers l'Emploi en lien avec la Fédération et France Travail Graulhet

Une action tennis de table avec France Travail Castres et la Mission Locale Tarn Sud

Enfin, une action d'envergure nationale mis en place avec l'Ecole de la 2^{ème} Chance de Castres à travers des cycles tennis de table et de nombreux ateliers regroupant au total plus de 60 jeunes, 4 promotions. La journée finale organisée avec cette Ecole nous a permis d'accueillir Rachel Moret, joueuse professionnelle de l'équipe Suisse et de l'Alliance Nîmes-Montpellier et qui avait brillé lors des Jeux Olympiques de Tokyo.



Intervention de Rachel Moret auprès des jeunes de l'Ecole de la 2^{ème} Chance de Castres

Ces actions ont eu un tel retentissement qu'elles ont permis au club de se voir décerner par la Fédération France de Tennis de Table le Trophée Ping Engagé à l'occasion des Trophées Du Ping le 8 juin dernier. Voici une reconnaissance véritablement prestigieuse qui valide l'engagement social de notre club et son engagement citoyen sur le territoire.

Dans les éléments significatifs de la saison, nous soulignerons aussi la poursuite de la démarche Ping Santé et l'accueil de publics malades ou en situation de handicap. Notre détermination a porté ses fruits avec de nombreux pongistes malades accueillis à Saint Paul ainsi que les différents centres ou foyer de personnes en situation de handicap psychologiques notamment. Le programme Ping Parkinson a aussi permis à l'un de nos pongistes de participer et de briller (5^{ème} place) à l'Open National Ping Parkinson organisé en mai dernier à Vallon Pont d'Arc.

Enfin, toutes les animations de l'année ont connu, elles aussi, un vrai succès : récemment La Coupe des Elus organisée à Saint Paul, le tournoi 1 gars/1 fille, le tournoi de la galette, le tournoi final Inter antennes, le tournoi de Noel, celui du Téléthon ou encore celui d'Octobre Rose.

Un grand merci à la commune, Monsieur le Maire, ses adjoints et élus qui soutiennent le club par la mise à disposition de la salle, leur appui financier et leur présence sur nos manifestations.

A un an des 40 ans du club, celui-ci se porte bien et continue son développement.

Que vous soyez débutant ou pratiquant régulier, vous trouverez au club, un accueil chaleureux, de nombreux partenaires et des techniciens motivés pour vous faire aimer le ping.

Retrouvez-nous sur nos différentes animations estivales diffusées sur nos réseaux sociaux et le site internet :

www.pingstpaulais.com

Contactez-nous pour faire un essai, les premières séances sont gratuites. Appelez Patrice Pradelles au 06 09 91 48 79



Tournoi de l'Ecole de la 2^{ème} Chance



Trophée du Club Engagé de la FFTT



PETANQUE ST PAULAISE

L'année de la pétanque a débuté par sa traditionnelle assemblée générale, le dimanche 26 janvier.

En mars, nous avons eu notre premier loto et nous avons participé à la coupe de France de Provençal où notre équipe a échoué en demi-finale contre St Juéry.



Le week-end du 22 et 23, nous avons organisé le qualificatif triplètes masculine du championnat du Tarn où sont sortis vainqueurs nos amis de Saïx.

Notre équipe de vétérans a commencé son championnat des clubs qui s'est terminé à domicile, le 12 juin.

En avril, une équipe senior a joué la coupe de Tarn à Busque et nos vétérans ont joué la coupe du Tarn à St Juéry. Pour le mois de mai, nous avons organisé, le 10, le qualificatif triplète mixte du championnat du Tarn où 5 équipes de notre club ont participé.

Toujours en mai, nous avons organisé les 65 ans de notre club, journée riche en retrouvailles et émotions.

A cette occasion, Mr. Le Maire nous a annoncé que la mairie allait acquérir, début juillet, l'ancien local de la jardinerie et nous en cédera une partie pour qu'on y installe un BOULODROME...

Le conseil d'administration et ses licenciés en profitent pour remercier le conseil municipal de leur décision.

En juin, les deux équipes senior, division 5 ont commencé leurs championnats des clubs et notre équipe féminine a débuté aussi, ces compétitions s'échelonnent jusqu'à fin septembre.

Comme vous le voyez, une année 2025 riche en évènements et ce n'est pas terminé.

En août, nous allons organiser notre traditionnel concours officiel du 15 et 16 août, avec au programme :

**le premier jour : doublettes formées le matin
doublettes féminines, l'après-midi
le deuxième jour : triplètes mixtes, l'après-midi.**

Depuis le 2 mai et jusqu'au 12 septembre, nous avons recommencé les concours inter-sociétés tous les vendredis soirs où participent les clubs de Damiatte, Viterbe, Guitalens-L'Albarède, Vielmur et St Paul cap de jeux, depuis deux ans, le lundi après-midi est réservé aux vétérans de ces mêmes clubs.

Bel été à tous, et s'il vous prend l'envie de taper quelques boules, n'hésitez à nous rejoindre, on est souvent sur la place.

Le bureau



Les Anciens Combattants prisonniers de guerre combattants en Algérie, Tunisie, Maroc et O.P.E.X.et veuves du secteur de Saint Paul cap de Joux

Nous venons de commémorer le 80ème anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945.

Le 8 Mai 1945, il y a 80 ans, les alliés Britanniques, Français et Soviétiques, obtenaient la reddition de l'armée de l'Allemagne nazie, les 7 et 8 Mai 1945 à Reims et à Berlin.

Ainsi, la barbarie nazie était vaincue, les peuples d'Europe retrouvaient leur liberté et leur souveraineté.

Au cours de cette cérémonie au monument aux morts de Saint Paul Cap de Joux, en présence de nombreux élus, la présence des sapeurs pompiers, des majorettes qui sont venues fleurir le monument, des anciens combattants, du père André ANIOU curé de la paroisse, ainsi qu'une population silencieuse et recueillie.

Nous avons rendu hommage à ces hommes et à ces femmes qui sont entrés dans la résistance et ont combattu pour la libération de la France occupée par les nazis.

Le 8 Mai portait un espoir de paix. Aujourd'hui, la guerre est à la porte de l'Europe avec l'agression de la Russie contre l'Ukraine ; un nouvel ordre mondial voudrait s'imposer à la place de celui de 1945.

La commémoration du 8 Mai 1945 est à la fois un acte de mémoire de reconnaissance et un symbole d'espoir pour l'avenir, soulignant l'importance de la paix et de l'unité en Europe et dans le monde.

La paix est en Danger sur notre continent. Il nous appartient de faire partager avec les pays européens nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Pour terminer mes propos, notre association a parcouru un long chemin, parfois chaotique, au grès du temps et des événements. L'usure du temps a produit ces effets et de ce fait, nous cherchons des jeunes ou moins jeunes, hommes ou femmes, pour porter le drapeau de nos associations pendant ces cérémonies patriotiques. Aucun diplôme n'est exigé, il suffit d'être volontaire, motivé et aimer la France.

A la veille de ces vacances, les anciens combattants vous adressent toutes leurs amitiés et vous disent bonnes vacances à tous.

Le Président
Georges Roudet



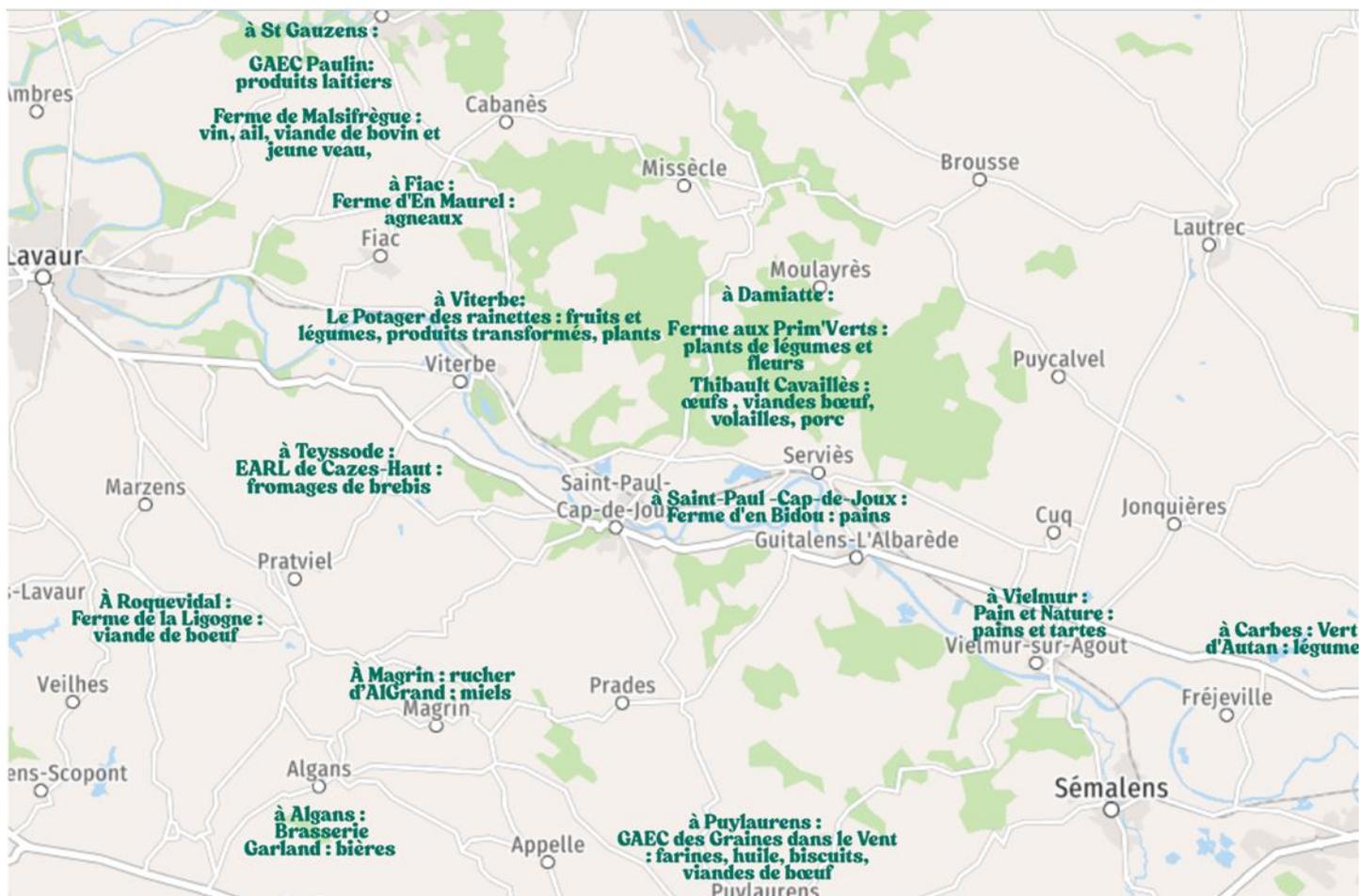


UNE ASSOCIATION DE
CONSOMM'ACTEURS

Cadajoux Bio pour manger sain, local et au juste prix

- ★ L'association Cadajoux Bio vous propose une mise en relation avec les agriculteurs, maraichers et transformateurs des produits issus de l'agriculture biologique, situés sur le territoire de la Communauté de Communes du Lautrecois Pays d'Agout.
- ★ Pour cela, moyennant une adhésion à l'association, et **sans marge sur les tarifs producteurs**, vous pouvez commander par le biais de 2 sites web, Cagette et Coopcircuits.
- ★ Les produits sont livrés le vendredi en fin d'après-midi, et distribués grâce à l'implication des bénévoles, à la salle saint-paulaise, et peuvent être récupérés entre 17h30 et 18h45.

La majorité des producteurs qui travaillent avec Cadajoux Bio sont à moins de 15 km de st Paul cap de Joux.



Un peu plus loin dans le Tarn :

à Gaillac : Jangopom : pommes et produits dérivés, autres fruits

À Graulhet : Rucher de Tantely : propolis, gelée royale.

à Terre-de-Bancalié : Les jardins du cabri : fromage de chèvre

à Saint-Urcisse : Gaec la vie Bio : viandes de porc et volailles

à Vénes : Raconte-moi un savon : savons et cosmétiques

**Avec Cadajoux Bio on se nourrit local, bio
et on contribue à préserver les terres agricoles.**

Le 22 mai, les bénévoles de Cadajoux Bio ont organisé une rencontre avec quatre agriculteurs, maraichers, éleveurs du territoire, installés en conventionnel ou en agriculture biologique.

Le thème était la transmission des fermes :

Sur le canton de St Paul cap de joux, il y a 79 exploitants, 34 fermes en production animale, 50 en production végétale, et environ 10 exploitations sont mixtes. Quelques exploitations sont installées en agriculture biologique

D'ici 2030, 26 exploitations verront leurs exploitants arriver à la retraite.

Les échanges ont été nourris et c'était l'occasion pour les personnes présentes ce soir-là de mieux comprendre les besoins et difficultés de ces professionnels qui mettent tout leur cœur et toute leur énergie à nous nourrir et à entretenir leurs terres.

La relocalisation de l'alimentation est essentielle pour le devenir de nos villages et Cadajoux Bio continue d'être partie prenante dans ce projet.



SUR TOUS LES FRONTS

Association Sur tous les Fronts

Sur tous les fronts, une association qui veut agir pour rendre concrets les enjeux écologiques sur notre terrain de vie : Garder un environnement sain, en bon état, dans lequel il soit facile de vivre dans les années qui viennent, cela demande une réflexion collective des habitants, pour mieux prendre conscience des éventuels problèmes et chercher ensemble des solutions.



En février 2025, nous avons abordé le sujet des déplacements en train . 35 personnes étaient présentes au ciné-débat, beaucoup d'entre-elles concernées au quotidien par les difficultés quand il s'agit de prendre le train. En effet avec une gare à proximité, beaucoup de personnes s'installent au village pour cette raison. Mais le retour d'expérience est en général très négatif...

Les échanges après le film ont été riches et nous ont conduit à créer un comité des usagers du TER Toulouse -Mazamet, afin de porter la parole des usagers , pour que cette ligne soit améliorée, pour un meilleur usage.

IL EST ENCORE TEMPS DE FAIRE BOUGER LES LIGNES !

❓ **Pourquoi agir ?** Parce que le train c'est le moyen de transport pour aller au travail, au lycée, à la Fac, en vacances...
Mais pas seulement :

C'est :

- ✓ Du temps pour soi, moins de stress et de fatigue
- ✓ Un gain en sécurité
- ✓ Une solution écolo
- ✓ Une connexion de centre-ville à centre-ville, sans bouchons, sans parkings saturés, sans galères
- ✓ Une desserte proche des villages ruraux

Ce que nous vivons :

- ❌ Trains supprimés
- ❌ Horaires des trains insuffisants en début de matinée, fin de journée et en week-end
- ❌ Pas assez de places assises
- ❌ Prix élevé
- ❌ Remboursements quasi impossibles à obtenir
- ❌ Plus de guichets en gare
- ❌ Horaires des trains difficilement compréhensibles
- ❌ Mauvaises correspondances Trains grandes lignes / Bus Lio / autres TER

METTRE LE TRAIN AU CENTRE DES MOBILITÉS POUR LE SUD DU TARN

avec le Comité des Usagers de la ligne TER
Mazamet-Castres-Toulouse



VOUS VOULEZ ÊTRE INFORMÉS

ET REJOINDRE NOTRE LUTTE ?

Écrivez au Comité des usagers TER Toulouse - Mazamet :
usagers-ter-toulouse-mazamet@mailo.com

NOUS LANÇONS UN APPEL AUX ÉLUS, MAIRES

ET CITOYENS CONCERNÉS:

Il y a urgence pour la Région Occitanie, la Métropole Toulousaine, les élus locaux des communes rurales du sud du Tarn, d'être solidaires, de soutenir les lignes ferroviaires, afin de garantir un système de transport en commun pérenne.



NOS PROPOSITIONS :

Amélioration des services:

- Fiabilité : trop de trains supprimés
- Cadencement minimum à l'heure
- Plus de trains : en début et fin de journée (4 trains supplémentaires)
- Plus de trains le week-end
- Correspondances : grandes lignes et bus LIO

Tarifications réduites et équitables avec le nord du Tarn

Prolongement de la ligne de bus Mazamet- Semalens, jusqu'à la gare de Vielmur

Un tarif intégré bus Lio /Train + Transports urbains

Une étude sérieuse a été menée par des citoyens informés, validée par un expert ferroviaire.
<https://bit.ly/UAV-TER>

A savoir:

- Albi a plus de trains (18 trains) que Castres. (12)
- Castres est la seule gare d'Occitanie qui perd des voyageurs.
- Albi a des tarifs réduits à 5€ pour certains horaires, alors que pour Castres ils sont à 10€.

Le possible

- Augmentation de la vitesse de trains
- Nouvelles signalisations sur les voies
- Abandon des déferrements des voies d'évitement de Labruguière et Vielmur, prévus en 2026, pour rendre les croisements de train possibles
- Ouverture d'une nouvelle gare à Guitalens

POUR ALLER PLUS LOIN:



Dans le TARN:

Le comité des Usagers de la ligne TER Mazamet- Castres- Toulouse propose aux habitants et riverains de répondre à



un questionnaire en ligne :

<https://bit.ly/81TER-MCT>



Partout en France, des dynamiques de soutien aux petites lignes ferroviaires se font jour !

Défendons les lignes ferroviaires menacées dans nos territoires !



Signez la pétition citoyenne :

<https://petitions.lecese.fr/initiatives/i592>

L'association *Sur Tous les fronts* continuera son travail sur la mobilité durant les mois à venir, mais nous n'oublions pas d'autres actions importantes : faire connaître la biodiversité dans nos milieux de vie. Ce sera l'objectif des mois à venir, en se penchant sur les abeilles sauvages et domestiques à la rentrée.

Réfléchir à nos déchets est un autre axe de travail, avec des visites prévues de Trifyl. Nous en reparlerons.

Si vous voulez en savoir plus sur le comité des usagers du TER Toulouse-Mazamet, ou sur nos autres actions, ou si vous avez des propositions, vous pouvez nous rejoindre en nous contactant sur le mail :

surtouslesfronts@gmail.com

Le conseil de la collégiale de *Sur tous les Fronts*





INICI

Jardin partagé

Dans ce deuxième millénaire et à la fin de ce quart de siècle. C'est ainsi que Léonard Vint Ici nous conté la belle histoire d'Inici :

Saint Paul est et Saintpaulaises, Damiattte- toi et Damiatt-aise , jardiniers, jardinières se retrouvent au jardin partagé. Par ces beaux matins de printemps et belles journées d'été Pote- imarron et Pote- irons, semence au coeur travailler les parcelles et laisser les vers de terre pousser légumes et fleurs, tomates, patates, haricots, poireaux et artichauts, courgettes, roquette, butternut et carottes font la fête dans nos assiettes. C'est alors que Mr de la marmite et son amie Françoise et ses gants et quelques comparses ont préparé avec grâce pour le marché de Saint Paul un délicieux velouté envoutant nos papilles.

Quelques vers en tête et à la main ont partagé du jus de pomme et trinqué ensemble à la solidarité.



Cinema

Le groupe "cinéma" d'INICI a trouvé un bon fonctionnement afin de proposer un film « jeune public » adapté à chaque âge : 2 séances dans la matinée grâce à l'investissement du CLAE et de CINECRAN. Nous les en remercions et remercions les familles venues également assister aux projections pendant les vacances de février et avril 2025.



Nous prévoyons les prochaines séances "jeune public" le jeudi 10 juillet 2025 à 9h30 puis 10 heures 30 et pendant les vacances de Toussaint.

La projection destinée aux adultes le samedi soir 8 mars 2025 à la salle des fêtes de Damiatte a été une réussite; l'expérience sera renouvelée à l'automne 2025.



Jeux partagés

Les jeux partagés d'INICI pour ce deuxième semestre sont sur leur rythme de croisière, avec les habitués associés à quelques nouveaux curieux, les animateurs peuvent enfin avoir des adversaires et compagnons de jeux divers et variés au gré des humeurs et des vents, de tous âges, dès 3 ans,

Nous n'avons que peu de règles, elles se résument parle respect de chacun et surtout le sourire de tous,

Pour nous rejoindre, c'est un dimanche par mois à la salle Saint Paulaise (Le jeu est de trouver le bon dimanche) de 14h30 à 18h30 avec un goûter partagé à 16h15 ou en nous contactant au courriel / inici81@gmail.com

LES PAGES JAUNES LOCALES



COMMERCES

Disquaire ambulant	Addict O'vinyles M.GUILBAUD	06 28 35 21 87
SPAR		05 63 70 43 72
Charcuterie - Fromagerie - Traiteur	ESPINASSE	05 63 70 62 40
Boulangerie	M. DUVALEIX	05 63 70 61 00
Presse - Tabac	M. DUROUEIX	05 63 70 71 01
Salon coiffure Diminu'tiff	Corinne et Nathalie	05 63 70 61 52
Fleuriste	Mme GAILLARD «Terre fleurie »	05 63 75 30 07
Bijoux & Energies	Mme BARRAILLER	06 86 72 13 45 www.bijouxenergies.wix.com/phany bijoux.energies@gmail.com
PIZZA NELL		05 63 72 06 94
PIZZERIA « Théo bon endroit »	M. GAUTHIER Théo	05 67 27 72 16
LAVERIE	24h/24 7J/7	
Fabulous world	Impression tout support Fabrication borne d'arcade	Fabulousboutik@gmail.com
Coiffeur - Barbier « Barbe Noire »	M. BOUISSOU Nicolas	06 58 12 98 50 barbenoire.blackbeard@gmail.com
Institut « L'essentiel de Fiona »	Mme CLEMENT Fiona	05 67 46 82 66 www.planity.com/lessentiel-de-fiona-81220-saint-paul-cap-de-joux
Institut « Le boudoir de Magali »	Mme DUROUEIX Magali	06 08 90 62 13 www.planity.com/le-boudoir-de-magali-81220-saint-paul-cap-de-joux
Pompes Funèbres	SARL S. SALVAN	05 63 75 56 08

RESTAURATION/HERBERGEMENT

Esperanza	05 63 70 61 31	Les Glycines	05 63 70 61 37
Gîte « En Auriol »	Site : en-auriol.fr		
Gîte « Vil 'agréable »	06 76 51 60 30		

LES PAGES JAUNES LOCALES

ARTISANS

Plomberie Chauffage Ramonage	M. TOURNIER	06 67 31 94 57
Charpente Menuiserie	ACCEZ TOITURE	06 10 76 92 59
Plomberie Zinguerie	BM CHAUFFAGE	05 63 70 66 91 - 06 84 20 22 88
Carrosserie Auto-moto	M. ROBIN	05 63 70 63 14
Mécanique - Carburants	M. MAURIES	05 63 70 52 59
Electricité - Plomberie Chauffage	M. MOLINIÉ	05 63 75 48 84
Electricité - Climatisation	M. AUDOUIN	05 63 70 57 47 - 06 73 05 50 97
Pose de cuisine - CAC81	M. ALVES	06 62 66 34 75

INDUSTRIES

Vêtements Confection	T.S.D.	05 63 70 51 86
Vente et livraison combustibles et carburants	HYMPYR	05 63 70 60 06

PRODUITS DU TERROIR

Productions et vente détail

CANARDS GAEC FONTBAR « Larroque » : 05 63 70 72 17
CANARDS/POULETS J. VERNHERES « La Métairie Neuve » : 05 63 75 49 96
CONFITURES MAISON « Douceurs d'ici » S. MAYNADIER Les 3 Cantons : 06 66 54 60 47
MIEL TARNAIS M. CARETTA : 06 15 17 29 07
AIL ROSE DE LAUTREC «Label rouge » EARL D'En Auriol C. FELTRIN - C. BOUTIE : 06 66 11 62 45
PAYSANNE BOULANGERE « La Ferme d'En Bidou » : bouclairou@yahoo.fr

Productions et Vente en Grandes et Moyennes Surfaces et Boucheries

OVINS Viande

J. LANDEZ « La Bourriette » : 05 63 70 69 21
GAEC MOULY « Les Cassès » : 06 32 95 86 57
S. DAUZATS « la Rouyrié » : 05 63 70 65 36 - 06 25 75 07 05

Productions et vente de reproducteurs

OVINS Viande Sélectionneur Lacaune

J. LANDEZ « La Bourriette » : 05 63 70 69 21
GAEC Fontbar « Larroque » : 06 45 25 66 75

LES PAGES JAUNES LOCALES

PRESTATIONS DIVERSES

Manutention - Chargement - Fumier Grain - Silos d'herbe - maïs...	M. LANDEZ Jocelyn	05 63 70 69 21
Entreprise de travaux agricoles, battage et travaux divers	M. FELTRIN Christian	05 63 75 07 93 - 06 70 12 02 88
Bois de chauffage	M. DELPAS Moise	05 63 70 69 36
Correspondant local LPO	Mrs PAUVERT	06 44 81 37 89 - PEULVAN.COM
Désinsectisation Dératisation	DARD - DARD	06 40 12 60 32 thibautcarrausse81@gmail.com
Pépinière d'arbres taille japonaise Niwakis	M. BOULAY Gérard	06 82 18 70 12
Apiculture	SEON David (St Paul) PELISSOU Nicolas (Serviès) MARTINEZ Cyril (Damiatte)	06 48 05 94 72 06 33 24 51 25 06 17 45 43 12
Enseignement Artistique	Mme MASSOT Brigitte	07 60 69 81 07
Coach sportif à domicile	M. BERNES	06 65 26 76 42
Spectacles, animations de magie	M. RADIGUET	05 63 75 50 46 - 06 70 36 37 81
Activ Expertise Diagnostic Immobilier	M. HADDOUTI Hassan	05 63 70 92 91 - 06 14 06 91 57
Notaire	Maître de LEOTOING D'ANJONY	05 63 75 00 02
Correspondants locaux presse	M. CLERC Jean-Claude « la Dépêche du Midi » Mme DURIS Marie-Françoise « le Tarn Libre »	06 23 15 43 67 0623154367@laposte.net 05 63 70 69 67 mariefrancoiseduris@orange.fr

BANQUES

Crédit Agricole	08 10 22 43 68	La Banque Postale	05 63 37 69 17
------------------------	----------------	--------------------------	----------------

LES PAGES JAUNES LOCALES

PROFESSIONS MÉDICALES/PARAMÉDICALES

Médecins	Dr MAISONNEUVE Dr DUMAS	05 63 72 15 97
Kinésithérapeutes	Mmes ORHANT/COUTAL/ Mr JEANTET	05 63 70 63 72
Ostéopathe	M. SPAHN	06 62 48 64 36
Psychologue	Mme REGAD Sylvie	06 87 28 45 82
Psychologue-Psychanalyste	Mme LEVY-WAGNER	05 63 70 80 89
Accompagnement en bien-être à domicile	Mme RADIGUET	06 70 36 37 81
Acupuncture Digipuncture Massages énergétiques chinois	Mme LACAM MOUHIB	06 01 84 72 96
Art-thérapeute	Mme HERING DELESTRAI	06 15 07 99 86
Dentiste	M. DOUARA	05 63 72 11 16
Pharmacien	M. AMANS	05 63 70 60 07
Cabinet Infirmières	CASTERAN - GAYRAUD - MARAITE - CABANIÉ	05 63 70 62 81
Ambulances - VSL	M. ESTIVAL B.	05 63 50 02 01
TAXI ST PAUL	M. ZOUANEH	07 88 18 69 92
TAXI JUAN	M. JUAN	05 63 70 60 37

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme DA SILVA Isabelle	8 Rue Docteur Teyssier	05 63 70 68 63
Mme BILLOUX Brigitte	2 Impasse du Pastel	06 80 61 53 84
Mme GUIRAUD Nathalie	4 Avenue de Puylaurens	05 63 75 17 96
Mme LEVESQUE Christine	8 Allée du 8 Mai 1945	06 31 56 52 18
Crèche multi accueil « Il était une fois » à St Paul Cap de Joux : 09 64 27 61 32		
Relais d'Assistantes Maternelles du Pays d'Agout : 05 63 70 52 67		

LES PAGES JAUNES LOCALES

ADMINISTRATIONS ET SERVICES

Mairie	05 63 70 60 18 mairiesaintpaul@wanadoo.fr	Communauté de Communes du Lautrécois - Pays Agout	05 63 70 52 67 contact@cclpa.fr
Salle Saint-Paulaise	05 63 75 32 80	Médiathèque St Paul	05 63 75 97 27
Groupe Scolaire	05 63 70 60 49	Office du Tourisme	05 63 50 17 01
La Poste	05 63 37 69 17	Gare S.N.C.F.	05 63 70 61 34
Gendarmerie	05 63 82 17 00	EDF Dépannage	0 972 675 081
SIAEP Accueil Urgences	05 63 74 34 15 06 82 66 27 01	Energies Services Lavaur Dépannage Eclairage Public	05 63 83 64 80 05 63 58 03 61 05 63 83 63 33
Paroisse	05 63 70 61 58 7 Place Philippe Pinel Paroisse.stpaul@hotmail.com	Conseil Départemental (Routes)	05 63 70 61 49



SAMU 15

POMPIERS 18

NUMERO D'URGENCE EUROPÉEN 112

GENDARMERIE 17

Ces «Pages Jaunes Locales» vous permettront d'accéder plus rapidement aux prestations.

Nous avons établi cette liste avec les informations dont nous disposons.

Si vous constatez une omission ou une erreur, n'hésitez pas à la signaler au secrétariat de la Mairie qui assurera la correction lors du tirage du prochain bulletin municipal.

D'avance merci pour votre compréhension et votre collaboration.

Saint Paul Cap de Joux

11-12-13
JUILLET 2025

EN FÊTE

Vendredi 11 juillet

20h

Repas

GIGOT D'AGNEAU À LA BROCHE
sur réservation

22h

EMBRASEMENT DU CLOCHER

22h30

Soirée pop rock festif

avec **CONNEXION**



Samedi 12 juillet

14h30

**Concours de pétanque
en doublettes
(4 parties)**

Dimanche 13 juillet

11h45

Dépôt de gerbe

12h

Apéro offert

19h

Soirée burger frites animé par la

BATUCA BRONX

21h

Spectacle Majorette

22h30

Grand feu d'artifice

23h

Soirée année 80

avec **SEVEN**

à partir de 16h30

Cirque pour les enfants
(ballons, magie...)

à partir de 19h

Apéro animé

Jongleur, cracheur de feu et funambule
pour toute la soirée jusqu'au bout de la nuit

à partir de 22h

COLLECTIF 81

Pour la première fois réuni dans le TARN :
14 personnes sur scène !

- 3h de concert avec plusieurs groupes

à partir de 1h

DJ
et **GROS SON**

Snack samedi et dimanche soir
Buvette tout au long de la fête



Fête foraine - Tombola